

ASA DES ARROSANTS D'EYRAGUES

Siège Social : Mairie - Place de la Libération - 13630 EYRAGUES

Gestion administrative :

Nouvelle Adresse : **SICAS** - 305 Chemin du Pavillon –

13103 MAS BLANC DES ALPILLES

Tél : 04 90 92 25 76 - E-Mail : asa.eyragues@outlook.com

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU SYNDICAL

SEANCE DU 02 FEVRIER 2026

Référence : DEL_2026/01

Objet : Budget Primitif 2026

Nombre de titulaire	6
Quorum 1 ^{ère} Réunion	
2 ^{ème} Réunion	/
Nombre de présents et représentés	5

Nombre de votants	5
Suffrages exprimés	5
Pour	5
Contre	0
Abstention	0

L'an deux mille vingt-six et le deux Février à dix-huit heures quinze, la Commission Administrative du Syndicat s'est réunie en Mairie d'Eyragues sous la présidence de Monsieur BARAT Michel et suivant la convocation en date du 29 Janvier 2026 ;

Monsieur le Président informe les syndics qu'il est nécessaire d'établir un projet de budget à déposer au siège de l'ASA durant 15 jours avant le 31/12 (N-1) permettant de recueillir les avis des membres de l'association. Ce projet a été affiché en Mairie d'Eyragues du 12 Décembre au 31 Décembre 2025 et aucune observation n'a été reçue.

Il convient maintenant d'exposer les prévisions du budget de l'exercice 2026 pour les dépenses et les recettes.

*Où l'exposé du Président,
Après délibération, la commission décide*

Article 1^{er} : de voter par nature et par chapitre le Budget Primitif 2026 tel qu'il est proposé par Monsieur le Président.

Article 2 : le Budget présente des Dépenses et des Recettes à hauteur de **14 800 €** (QUATORZE MILLE HUIT CENTS EUROS) pour la section de fonctionnement.

Article 3 : d'autoriser Monsieur le président ou son représentant à exécuter la présente délibération et notamment à signer tout document administratif, technique ou financier relatifs à la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Pour extrait conforme,

*Membre présent
Le Vice-Président*



Le Président,
ASA des Arrosants
de Eyragues
Mairie
Place de la Libération - 13630 EYRAGUES
M. BARAT



Acte rendu exécutoire

Compte tenu de publication le 13/02/2026

1 sur 1

Accusé de réception en préfecture
013-291302958-20260202-DEL_2026-01a-DE
Date de télétransmission : 13/02/2026
Date de réception préfecture : 13/02/2026